

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

---

### Maga

---

#### **1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

##### **1.1. Identificateur de produit**

**Code du produit** 10970.0006

**Synonymes** Aucun(e).

##### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la substance/de la préparation** Lessive

##### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Identification de la société/entreprise** Steinfels Swiss  
Division der Coop Genossenschaft  
St. Gallerstrasse 180  
Postfach 53  
CH-8411 Winterthur  
Tel : 052 234 44 00  
Fax : 052 234 44 01  
info@steinfels-swiss.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** 145 (Tox Center)

**Date d'émission** 01.07.2014

**Version** 1 GHS

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)** Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319

evaluated according to Bridging Principle, see FC906063

**Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE** Xi; R41

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement** Attention

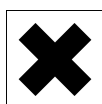
**Mentions de danger** H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

**Conseils de prudence** P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Conseil supplémentaire** Aucun(e).

**Identificateur de produit selon SGH** Sodium carbonate, No.-CAS 497-19-8, No.-CE 207-838-8  
Sodium Dodecylbenzolsulfonat, No.-CAS 68411-30-3, No.-CE 270-115-0  
Alkohole C10-16 ethoxyliert, No.-CAS 68002-97-1  
C14-15 pareth-3, No.-CAS 68951-67-7  
Alkaliwasserglas

### Étiquetage conformément à la Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE



Xi - Irritant.

**Phrase(s) de risque** R41: Risque de lésions oculaires graves.

**Phrase(s) de sécurité** S2: Conserver hors de la portée des enfants.  
S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S39: Porter un appareil de protection des yeux / du visage.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette** Aucun(e).

## 2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

## 3. Composition/informations sur les composants

### Caractérisation chimique

Formulation.

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	Identificateur de produit
Sodium carbonate	5% - 10%	Eye Irrit. 2 H319	Xi; R-36	No.-CAS: 497-19-8 No.-CE: 207-838-8 No.-Index: 011-005-00-2
Sodium Dodecylbenzolsulfonat	2.5% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315, Acute Tox. 4 H302, Aquatic Chronic 3 H412	Xi; R-36/38	No.-CAS: 68411-30-3 No.-CE: 270-115-0
Alkohole C10-16 ethoxyliert	2.5% - 5%	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Acute 1 H400	Xi,N; R-36/38-50	No.-CAS: 68002-97-1
C14-15 parath-3	2.5% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302, Aquatic Acute 1 H400	Xi,N; R-41-50	No.-CAS: 68951-67-7
Alkaliwasserglas	1% - 2.5%	Skin Corr. 1B H314, Met. Corr. 1 H290	C; R-34-37	

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

#### Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** N'importe lequel.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Aucun(e).

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Équipement spécial pour la protection des intervenants**

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection intégrale contre les agents chimiques.

#### **Méthodes particulières d'intervention**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes** Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade. Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

**Conseils pour les secouristes** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Rincer à l'eau.

**6.4. Référence à d'autres sections** Voir chapitre 8 et 13.

## 7. Manipulation et stockage

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Pas d'information disponible.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

<b>Limite(s) d'exposition</b>	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.
-------------------------------	--

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Contrôle de l'exposition professionnelle</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
---	---

#### Protection individuelle

<i>Protection respiratoire</i>	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
--------------------------------	--

<i>Protection des mains</i>	Gants imperméables. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
-----------------------------	---

<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
----------------------------	--

<i>Protection de la peau et du corps</i>	Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
--	--

<b>Risques thermiques</b>	Pas de précautions spéciales.
---------------------------	-------------------------------

<b>Contrôle d'exposition de l'environnement</b>	Pas de précautions spéciales.
---	-------------------------------

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Forme</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Plaisante.

<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH:</b>	10.5
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	ne s'enflamme pas
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité gazeuse:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative:</b>	0.63
<b>Hydrosolubilité:</b>	soluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun(e)

## 9.2. Autres informations

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

## 10. Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Non demandé.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Incompatible avec des acides.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Sodium carbonate (CAS 497-19-8)</b> Dermal LD50 Mouse = 2210 mg/kg (NLM_CIP) Inhalation LC50 Rat = 2300 mg/m <sup>3</sup> 2 h (NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 4090 mg/kg (IUCALD) <b>Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivatives, sodium salts (CAS 68411-30-3)</b> Oral LD50 Rat 1086 - 1980 mg/kg (NZ_CCID)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Provoque une irritation de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Donnée non disponible.

## 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

### **Sodium carbonate (CAS 497-19-8)**

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data 96 h LC50 *Lepomis macrochirus*: 300 mg/L [static]  
96 h LC50 *Pimephales promelas*: 310 - 1220 mg/L [static]  
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data 48 h EC50 *Daphnia magna*: 265 mg/L

### **Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivatives, sodium salts (CAS 68411-30-3)**

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data 96 h LC50 *Brachydanio rerio*: 5.1 mg/L [flow-through]  
96 h LC50 *Brachydanio rerio*: 0.6 - 1.9 mg/L [semi-static]  
96 h LC50 *Lepomis macrochirus*: 2.2 mg/L [static]  
96 h LC50 *Pimephales promelas*: 0.7 mg/L [static]  
96 h LC50 *Pimephales promelas*: 3.4 mg/L  
96 h LC50 *Oncorhynchus mykiss*: 3.8 - 6.6 mg/L [static]  
Ecotoxicity - Water Flea - Acute 48 h EC50 *Daphnia magna*: 0.63 mg/L

Toxicity Data	
Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data	96 h EC50 <i>Desmodesmus subspicatus</i> : 9 mg/L 72 h EC50 <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> : 11 mg/L 96 h EC50 <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> : 4.29 - 12.5 mg/L
Ecotoxicity - Earthworm - Acute Toxicity Data	14 Days LC50 <i>Eisenia foetida</i> : >1000 mg/kg [soil dry weight]
Ecotoxicity - Earthworm - No Observable Effect Concentration (NOEC) Data	14 Days NOEC <i>Eisenia foetida</i> : 250 mg/kg [soil dry weight]

<b>12.2. Persistence et dégradabilité</b>	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas d'information disponible.
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Pas d'information disponible.

## ***13. Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Lorsque possible le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.
<b>Emballages contaminés</b>	Vider les restes du contenu. Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Ne pas réutiliser des récipients vides.

## ***14. Informations relatives au transport***

<b>ADR/RID</b>	Non demandé.
<b>IMDG</b>	Non demandé.
<b>IATA</b>	Non demandé.
<b>Autres Informations</b>	Aucun(e).



## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Informations réglementaires</b>	Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004: >=15%; <30%: zéolites >=5%; <15%: agents de surface non ioniques, Charges <5%: agents de surface anioniques, savon, phosphonates, Contient: Parfums, enzyme VOC (CH) = 0.02%
<b>Sodium carbonate (CAS 497-19-8)</b>	
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
<b>Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivatives, sodium salts (CAS 68411-30-3)</b>	
EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances	Present
EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances	Present
<b>Alcohols, C10-16, ethoxylated (CAS 68002-97-1)</b>	
EU - No-Longer Polymers List (67/548/EEC)	NLP No. 500-182-6 (>1<2.5 mol ethoxylated units)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non demandé.

## 16. Autres informations

**Signification des abréviations et acronymes utilisés** Aucun(e).

**Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3**

H290: Peut être corrosif pour les métaux.  
H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H318: Provoque des lésions oculaires graves.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R34: Provoque des brûlures.  
R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.  
R36: Irritant pour les yeux.  
R37: Irritant pour les voies respiratoires.  
R41: Risque de lésions oculaires graves.  
R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Autres informations** Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.